



Compte-rendu CSA-SD de la FSU-SNUipp 65

10 février 2025

Présents pour l'administration : Mme Miquel Val IA-DASEN, , Mme Beau et M.Auri-gnac (DEOS)

IEN : Mme Brossard Catherine (Val d'Adour Madiran)/ Mme Meissonnier (IEN TCES)/ M. Peyrou, (ASH-Séméac),Carole Forcamidan (IEN préélémentaire 32 et 65), Mme Ducès (Lourdes-Bagnères)

Sonia Riol (IEN Lannemezan) absente- excusée-

ORDRE DU JOUR :

1/Déclaration liminaire de la FSU65

2/Adoption du procès verbaux du CSA du 9 septembre

3/Mesures de carte scolaire 2025-2026

4/ Questions diverses

1/Déclaration liminaire de la FSU65

Madame l'IA-DASEN,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

cette instance dédiée à la carte scolaire est éminemment politique : de par les choix ministériels opérés qui contraignent les Hautes-Pyrénées à rendre des postes et de par les décisions que vous allez prendre aujourd'hui à l'échelle du département, qui vont



impacter directement les agents et les usagers du Service Public d'Éducation.

Le budget présenté en décembre dernier avait tout d'une ultime provocation : 4000 suppressions d'emplois, instauration de 3 journées de carence, diminution de l'indemnisation des arrêts maladie ordinaire, absence de revalorisation salariale... La colère des personnels s'est largement exprimée le 5 décembre et nos mobilisations ont permis de faire bouger les lignes en obtenant l'annulation des 4000 suppressions de postes. Mais contrairement à ce que voudrait faire croire le gouvernement, l'école publique n'est pas épargnée : le schéma d'emploi présenté par la nouvelle Ministre de l'Éducation (la 6ème en un an et demi !) n'a rien de satisfaisant puisque 470 postes sont malgré tout supprimés dans le premier degré.

Le constat partagé de la baisse démographique doit cesser d'être instrumentalisé à des fins budgétaires. Au contraire, profiter de ce contexte démographique en l'accompagnant de créations de postes permettrait de réduire le nombre d'élèves par classe et par là de se rapprocher de la moyenne des pays de l'OCDE ; car dans le premier degré, la France bat toujours le triste record des classes les plus chargées parmi les 22 pays de l'Union européenne membres de l'OCDE.

A l'échelle européenne toujours, les salaires des enseignants français sont également en berne et à la traîne. Les annonces faites par le Ministre de la Fonction Publique résonnent comme autant de nouvelles attaques : en 2025 le gel du point d'indice sera maintenu, la prime GIPA qui consiste à compenser les conséquences de l'inflation ne sera pas versée pour la seconde année consécutive et la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie à hauteur de 90% a été confirmée !

Postes supprimés, salaires déclassés, arrêts maladie ponctionnés... Comment peut-on encore oser renvoyer autant de marques de mépris à l'intention des enseignants !

A cette liste non exhaustive, n'oublions pas d'ajouter que les enseignant.es vont devoir ingurgiter des nouveaux programmes rédigés par des bureaucrates qui ne connaissent manifestement rien au développement de l'enfant. Comme le souligne Patrick Picard dans un article publié par le Café Pédagogique, ces programmes ont une vision mécaniste des apprentissages. Ils préconisent des méthodes qui aggraveront les inégalités scolaires. Ces programmes n'ont comme seul horizon des listes de compétences à acquérir, ce qui renvoie les enseignant.es à un simple rôle d'exécutant.es. Cette attaque de la liberté pédagogique ne va faire qu'aggraver la perte de sens de notre métier mis à rude épreuve depuis plusieurs années.

Nous voudrions aussi, dans cette déclaration liminaire... regretter, avec vous peut-être... toutes ces heures que nos collègues ont sacrifié ces derniers jours au manque d'investissement dans les nouvelles technologies. Combien d'entre-eux... d'entre-nous... ont tenté, les yeux rivés sur des écrans qui pouvaient donner l'illusion de fonctionner, durant des soirées, des week-ends, de remplir des LSU pléthoriques, sans que rien ne se passe.

Combien d'entre-elles... d'entre-nous ont d'ailleurs vu les données renseignées dans ces LSU disparaître comme par magie ?

Tout cela, comme si c'était normal. Sans explication. En fin de compte, l'Education Nationale n'est pas si avare... dès qu'il s'agit de notre temps de travail et de notre



temps libre. Elle sait nous occuper à des tâches ineptes sans prendre le temps de s'excuser de son impéritie. Elle impose des normes que le manque de moyen de ses services ne peut honorer.

A quand un vrai service public de l'informatique, libre de droit, gratuit, respectant le RGPD ? Un service public respectueux des personnels des deux côtés de l'ordinateur?

*Et que dire, encore, de nos collègues PE qui depuis septembre sont de plus en plus nombreux à rencontrer des problèmes sur le paiement de leurs salaires ? Les enseignants (de moins en moins!) font confiance à leur administration mais quand ils interrogent le service paye du Rectorat sur la baisse de leur rémunération, c'est le silence ! Non seulement les professeurs des écoles ne sont jamais avertis quand une baisse de leur salaire même due à une régularisation va avoir lieu mais en plus personne ne daigne leur répondre quand ils demandent des explications ! L'article L712-1 du Code de la fonction publique stipule que le fonctionnaire a droit à rémunération après service fait et l'article 1er du décret du 8 juillet 1962 portant règlement sur la comptabilité publique précise, que les traitements et les émoluments assimilés aux traitements alloués aux personnels de l'Etat se liquident par mois et sont payables **à terme échu**. Comment imaginer une seule minute que l'État employeur puisse se permettre d'être hors-la-loi ?*

Au quotidien, vous le savez, nos conditions de travail ont été dégradées par les choix politiques opérés : déficit de confiance envers les personnels, décisions autoritaires qui nient l'expertise professionnelle de nos collègues... De la même façon, les décisions prises en matière de démantèlement des structures de soins conduisent l'école à accueillir de plus en plus d'enfants en souffrance. Alors que demain nous fêterons les 20 ans de la loi sur le handicap, force est de constater que le défi éducatif de l'inclusion n'est toujours pas relevé. Au contraire, elle se fait au forceps, sans l'encadrement humain suffisant. Cet abandon en première ligne des personnels enseignants et des AESH confrontés à une mission nouvelle et complexe fait des dégâts. Nos collègues sont aujourd'hui surexposés, dans l'exercice de leurs métiers, aux Risques Psycho-Sociaux. En particulier, la lecture des très nombreuses fiches RSST qui décrivent des situations subies de violence, verbales ou physiques, vous oblige, Madame l'inspectrice d'Académie, à vous écarter de la lecture statistique des effectifs d'école pour prendre en considération les éléments de contexte que nous vous apporterons.

Un dernier mot, Madame l'Inspectrice, pour vous interroger sur les circonstances qui entravent l'exercice du droit syndical et la défense du service public d'éducation dans notre département. En effet, nous n'avons reçu la convocation que jeudi et à notre demande. Les documents préparatoires au CSA d'aujourd'hui ne nous ont été transmis que jeudi dans la soirée soit un jour comptable avant l'instance. Nous vous rappelons que l'article 2 du règlement intérieur stipule d'une part que les convocations sont adressées aux membres au moins quinze jours avant et les documents préparatoires au plus tard huit jours avant la séance. Nous demandons encore à ce que le règlement intérieur de cette instance soit respecté. De même, nous dénonçons le choix de faire parvenir aux membres du CDEN les documents préparatoires au CSA avant que ce dernier ne se réunisse : est-ce à dire que le match



est joué d'avance ? Qu'à cela ne tienne, sachez que nous continuerons à vous exposer

nos arguments contre vos choix qui ne sont peut-être pas, nous osons l'espérer, fermes et définitifs.

Je vous remercie de votre écoute.

Réponse de l'IA- DASEN à notre déclaration liminaire:

Elle reconnaît qu'elle n'a pas pu nous envoyer les documents suffisamment tôt et promet de faire mieux la fois prochaine. Elle reconnaît aussi la souffrance au travail mais précise que des RSST sont la copie conforme des faits établis et qu'il ne faut pas confondre. Elle constate des difficultés de RH qui en émane, comme l'augmentation de temps partiels thérapeutiques.

Suite aux difficultés de remplacement elle rappelle aussi qu'elle a été contrainte de suspendre la formation depuis fin janvier afin de redéployer la brigade stage sur des arrêts maladie.

Elle reconnaît les difficultés mais stipule qu'on ne doit pas tout mettre sur le dos de l'école inclusive et que la grande majorité de l'inclusion se passe bien.

Pédagogie : défis pédagogiques, lutte pour la cohésion sociale. L'IA reste très attentive aux conditions d'enseignement .

Introduction :

L'IA-DASEN rappelle le contexte de baisse démographique généralisée et plus forte dans les circonscriptions de Tarbes-Centre-Sud et de Lannemezan.

Nombre d'élèves dans le 65 à la rentrée 2024 : 14 376.

Perte de 470 à la rentrée 2025 soit – 1,6 %

Elle fait remarquer que le département est l'un des 25 départements ayant la moyenne E/C (Nombre d'élèves par classe) la plus basse. Idem bien sûr pour le ratio P/E (N. de P pour 100 élèves)

Elle ne sait pas encore la réponse à la question de la FSU-SNUipp65 sur la possibilité et les critères pour obtenir un poste issu de la réserve (200 postes de PE en réserve) : mise en place des PAS(pôle d'appui à la scolarité) ? Appui à quelques départements sur les PAS ?

Le département se proposerait par rapport au PAS...

Sur la baisse démographique :

Circo de Lannemezan : perte de 10 % des effectifs à la rentrée 2025.

Circo de Tarbes-Centre-Sud perte de 9 % des effectifs à la rentrée 2025.

Circo de Lourdes-Bagnères: perte de 5,6 % des effectifs à la rentrée 2025.

Circo de Vic-Val d'Adour : perte de 6,1% des effectifs à la rentrée 2025 .

Circo de Séméac : perte de 4 % des effectifs à la rentrée 2025.

Pédagogie : défis pédagogiques, lutte pour la cohésion sociale. L'IA reste très attentive aux conditions d'enseignement .



Caractéristiques des écoles des Hautes-Pyrénées :

208 écoles :

130 écoles de 1 à 3 classes (63 % des écoles)

dont 65 écoles à 1 classe (31%)

65 écoles de 4 à 9 classes(31%)

13 écoles à 10 classes et + (6%)

Les Hautes-Pyrénées ont le plus grand nombre d'écoles à 1 classe de l'Académie et le plus petit nombre d'école à 10 classes et plus.

Les priorités de l'IA-DASEN :

- Equilibre et équité des conditions d'accueil sur le territoire
- Conforter les moyens de remplacement
- Ecole inclusive

2/Vote du procès verbal du CSA précédent (09/09)

Voté à l'unanimité

3/Mesures de carte scolaire 2025-2026

9 fermetures

- 1 poste à l'école primaire de **Gerde**

effectifs en baisse (36 élèves à la prochaine rentrée)

passage de 4 à 3 classes

Perte de 0,25 de décharge. La FSU-SNUipp 65 demande à ce que la décharge de direction soit préservée pour un an au moins.

- 1 poste à l'école primaire de **Siradan**

63 élèves, passage de 4 à 3 classes.

Même demande pour la décharge de direction que pour Gerde

- 1 poste à l'école primaire de **Sarrancolin**

IA-DASEN : 3 classes pour 39 élèves

Pas d'évolution dans l'organisation de l'école malgré les demandes de l'administration



2 PE OCC pour 20 élèves. C'est un ratio qui pénalise les autres sites bilingues. L'occitan reste maintenu sur l'école et dans des conditions normales.

Intervention du SGEN : vous laissez deux classes uniques et des difficultés d'organisation (pédagogique) 2 classes de la PS au CM2.

Intervention de la Fsu-SNUipp 65 : description du public pas si facile que l'on croit./
Locaux pas adaptés pour des groupes de 20, ni pour mélange de cycles
Gros investissements de la mairie (+ de 500 000 € en 2 ans) : peinture, portes changées, chaudière, nouvelle cantine, salle de motricité toute neuve, isolation,...

En fermant à Sarrancolin, met à mal le cursus bilingue, le collège d'Arreau et sa section bilingue en sera impacté également en suivant. Mort du cursus.

Proche de Hèches et Arreau, donc si les parents voient un fonctionnement trop compliqué (en classe unique), pourrait se rapprocher des autres écoles → fuite d'élèves et déclin de l'école et si plus d'école conséquence sur les villages alentours.

Aux dernière nouvelles, il y a de nouvelles installations à Sarrancolin, avec des fratries et des enfants susceptibles de venir en septembre et les années suivantes, nous venons d'avoir l'information récemment et cela n'apparaît pas sur les prévisions d'effectifs.

L'IA répond qu'au nom de l'équité sur le territoire elle fermera à Sarrancolin, que des solutions pédagogiques existent et qu'ailleurs les PE occ travaillent dans des conditions plus difficiles.

Intervention de la Fsu-SNUipp 65 : Voulez-vous dire que vous allez ouvrir un poste occ dans une autre école ? A Ossun par exemple ? (où la PE a plus de 50 élèves, avec un 1/2 poste en renfort la moitié du temps)

Réponse de l'IA : elle va réfléchir !

- 1 poste à l'école primaire de **Paul Bert Paul Baratgin à Lannemezan**

Intervention de l'UNSA : projet municipal de restructuration des 4 écoles à 5 classes sur Lannemezan

Intervention de la Fsu-SNUipp 65 : Restructuration en 2026 et perte d'une classe = double peine . La FSU demande à ce que la directrice puisse garder sa décharge.

Réponse IA : L'IA entend le problème RH avec une direction qui perd de la décharge, un nombre élevé d'élèves de CM1/CM2 pour la directrice et l'instabilité que peut occasionner sa décision sur la stabilité de la direction.

L'IEN devrait aller sur l'école et elle engage une réflexion.

L'IA insiste sur la fonte très importante des effectifs sur Lannemezan, Baratgin perd 15



élèves. Au niveau local, ce projet de restructuration est fondamental mais le travail de fond a du mal à s'opérer localement. ON ne peut pas continuer à fermer une classe tous les ans ou tous les deux ans.

Pour la décharge de la directrice, elle dit réfléchir sur le fait de lui laisser sa décharge un an.

Intervention de l'UNSA : la configuration locale a changé il y a eu 2 réunions de la mairie avec les PE

- 1 poste à l'école primaire de **Trie-sur-Baïse**

Baisse importante des effectifs, malgré les remarques de la FSU-SNUipp65 et les prévisions des effectifs du directeur. La DEOS remet en doute particulièrement le nombre de TPS, Trie n'en a jamais eu autant.

Intervention de la Fsu-SNUipp 65 : Public en grande difficulté sociale, désargentée, parfois sans possibilité de se déplacer . Désert médical (pas orthophoniste etc.) Bons résultats aux évaluations malgré l'IPS très bas et la pauvreté culturelle, c'est que l'équipe fait un bon travail d'éducation populaire. Fermer une classe c'est empêcher ce travail possible grâce à des effectifs corrects dans les classes. Equipe dynamique et très impliquée, projets culturels, mairie qui suit et finance.

Intervention du SGEN : chiffres du chômage très élevé, pauvreté culturelle, public en difficulté

IA-DASEN considère que même en fermant une classe le bon travail pourra continuer. Elle salue le dynamisme et reconnaît la qualité du travail du directeur et de l'équipe, ne remet pas du tout ça en question.

- 1 poste à l'école primaire de **Lascazères** (plus que 8 élèves)

Intervention du SGEN très grosse comcom et pas de structuration claire du tissu scolaire. Des choix politiques contestables du président de la comcom.

Réponse IA : Je me suis déplacée, j'ai fait 2 réunions pour envisager la fermeture avec maire de Lascazères et président de la communauté des communes. Fermeture anticipée mais mal préparée par le politique sur le terrain.

Concernant la scolarisation des élèves de cette partie du territoire il n'y a pas de réflexion sur la sectorisation. C'est la responsabilité des politiques.

Selon l'IA le travail de communication sur cette sectorisation n'est pas réalisée par les politiques pour expliquer aux parents les choix.

Elle parle de « manipulation » par certains parents d'élèves sur les courriers nombreux envoyés.

Elle souligne l'engagement républicain du maire qui a inauguré une place du village « Samuel Paty ».

Les élèves peuvent être scolarisés à Madiran, Maubourguet ou Vidouze. C'est la responsabilité de M Rey, président de la communauté des communes.

L'école deviendra un centre de loisir et d'accueil pour le périscolaire.



Remarques de la FSU-SNUipp 65 : La comcom a détricoté depuis plusieurs années le tissu scolaire, notamment en envoyant les CM au collège de Maubourguet. Les résultats sont édifiants : fermeture des écoles rurales !

- 1 poste à l'école élémentaire **Pierre Guillard de Vic en Bigorre**

IA : effectifs en baisse depuis plusieurs années passage de 9 classes à 8 classes.

Intervention de la FSU-SNUipp 65 : Public plus compliqué qu'on croit : difficulté d'apprentissage des enfants du voyage/ beaucoup d'enfants à besoins particuliers/ plusieurs élèves irruptifs ingérables en petite école rurales ont été déplacés dans cette école...

IEN : volonté d'aider l'équipe de la part de la circonscription

- 1 poste à l'école primaire de **Sarrouilles**

effectifs en baisse (65 élèves à la prochaine rentrée) et idem pour les prochaines années passage de 4 à 3 classes

Perte de 0,25 de décharge. La FSU-SNUipp 65 demande à ce que la décharge de direction soit préservée pour un an au moins.

-1 poste d'enseignant **au DITEP Lagarrigue à Tarbes**

A la demande d'éclaircissement de la FSU-SNUipp65, l'IA confirme qu'il s'agit d'un retrait qui avait été effectué l'an dernier pour ouvrir un mi-temps sur IME clos fleuri à Ordizan et un demi-poste TSA à IEM Tournay.

Rien n'a été mis en place. L'IA précise que « l'établissement ne joue pas le jeu de l'inclusion et refuse l'accueil des enfants notifiés ». Elle « réinjectera » ce poste l'année prochaine sous un autre support si besoin.

Intervention de la FSU-SNUipp 65 : absurdité de ce choix de fermeture au vu des besoins d'ouverture d'UEE et de prise en charge d'élèves en situation de handicap qui mettent en grande difficulté les écoles.

Nous avons aussi souligné que madame l'IA fixait dans ses priorités le « renforcement de l'école inclusive » mais qu'elle retirait un poste.

Nous avons plusieurs fois communiqué sur de nombreux dysfonctionnements liés à la nouvelle directrice de l'établissement : -

Management brutal

-4 PE spécialisés et expérimentés ont quitté le navire l'an dernier

-nombreux arrêts maladie et démissions

-recrutement d'éducateurs non formés

-Elèves de l'ITEP très mal accompagnés

Il y a aussi un problème d'admission des élèves. L'ITEP refuse l'admission d'élèves qui en auraient besoin en prétextant qu'il n'y a plus de place. Il s'avère que certaines prises en charge d'élèves s'élèvent à 4 heures par semaine et comptent pour une prise en charge. L'établissement ne prend des élèves hautement perturbateurs et les laissent en souffrance dans les écoles

Il faut doter en poste des établissements qui jouent le jeu de l'inclusion et de l'accompagnement des élèves dans les écoles : château d'URAC, IME les Hirondelles et



quelques autres.

IEN ASH : on est pour l'école inclusive quand elle est inclusive! Lagarrigue voulait supprimer l'UE extérieure et on a dû intervenir. Ne joue pas le jeu, refuse des élèves notifiés.

Intervention de la Fsu-SNUipp 65 : pour info nous pouvons vous dire qu'il existe plus d'UE qu'on ne croit, notamment une UE fantôme qui n'existe pas sur le papier : un élève notifié que Lagarrigue refuse est actuellement sous la responsabilité de plusieurs membres de RASED : cet enfant a monopolisé 1 ETP jusqu'en octobre et depuis octobre 1/2 ETP.

6 ouvertures

-Fusion des écoles maternelle et élémentaire **les Cèdres à Aureilhan** et création d'un poste d'adjoint dans la nouvelle école primaire

Intervention du SGEN qui souhaite des éclaircissement sur le statut (après fusion) des PE de l'élémentaire par rapport à ceux de l'élémentaire quant aux points de mesures de carte scolaire pour le mouvement. Inégalité de traitement . Le document carte scolaire implique des sorts différents

puisque la maternelle ferme mais pas l'élémentaire. Il faut modifier le document afin de garantir l'égalité.

-création d'un poste à la **maternelle Henri IV à Tarbes**

-création de **3 postes de titulaires remplaçant-es**

-création d'un **poste de conseiller départemental ASH-CDOEA**

(préorientation SEGPA)

Intervention de la Fsu-SNUipp 65 : nous souhaitons des précisions sur ce poste.

Réponse : il s'agit d'une mise en conformité (le poste existe déjà)

Ecole Jules Verne à Tarbes : demande d'ouverture mais n'apparaît pas sur la carte scolaire

Intervention de la Fsu-SNUipp 65 :

35 CP 3classes (12/cl) Attention aux arrivées pendant l'année qui risquent de faire dépasser le seuil !

44 CE1 : 3 cl (15-15-14 / cl) Dépassement du seuil des classes dédoublées qui est de 12 élèves

48 CE2 : 2 cl à 24

32 CM1 + 49 CM2= 81 soit 3 cl à 26/27



Nous rappelons la grande difficulté qui fait la spécificité des élèves du REP ainsi que le choix de doubles niveaux en CM :

- meilleure gestion des comportements difficiles + choix pédagogique péda diff(« groupes de niveaux ») + qualité du travail de cycle améliorée + travail d'équipe plus efficace sur la liaison CM2- 6ème

- Présence d'une ULIS et d'une UPE2A + 7 dossiers SEGPA dans la même classe + 5 élèves en CM2 non comptabilisés qui vont être maintenus (en ULIS ou UPE2A)

- Si pas ouverture : - 1 classe de CE2-CM1 pas possible en REP car cycles différents

- et prise de risque car quartier où on reloge et nouvelles inscriptions chaque année

Vos priorités affichées étant notamment l'équité sur le territoire, vous ne pouvez pas ignorer la situation de cette école qui cumule les difficultés : classes surchargées même en dédoublées où le seuil à 12 n'est pas toujours respecté.

Vous annoncez un E/C moyen de 20 sur le département, comment accepter qu'il dépasse les 25 de plus en REP et en doubles niveaux ?

Réponse IA-DASEN : demande d'ouverture arrivée trop tard mais sera attentive à la situation à la rentrée

Décompte des postes :

6 ouvertures et 9 fermetures = - 3

Intervention de la Fsu-SNUipp 65 : en fermant des classes, vous récupérez + de décharge de direction que vous redistribuez dans les ouvertures. Pourquoi ne pas en profiter pour ouvrir une classe/ ne pas fermer une classe/ laisser de la décharge aux écoles qui passent de 3 à 4 classes et perdent 1 jour de décharge ?

IA va réfléchir !

4/ Questions diverses de la FSU 65



Questions diverses de la FSU

1/ Suite au CSA Académique du 26 novembre où nous avons signalé la non-conformité des listes des personnels 1er degré fournies, le Rectorat s'était engagé à effectuer un nouvel envoi avec l'ajout de la mention de la



fonction ainsi que la spécificité "stagiaires / titulaires". Nous avons reçu ce fichier très tardivement alors que les LDG indiquent qu'il doit nous être transmis en novembre. Il comportait également des doublons et des oublis (PE en SEGPA et remplaçants notamment).

Quand pourrons-nous disposer de ce fichier ?

IA dit s'en occuper.

2/ Pouvez-vous nous fournir un état des lieux des indemnités pour les tuteurs (notamment les MAT) qui reçoivent des étudiants ? Plusieurs dysfonctionnements ont été repérés sur le montant et le calendrier des paies de ces indemnités.

Cette question a déjà été posée lors d'un CSA A en début d'année, est-ce que les choses ont évolué ? Est-ce que les situations sont régularisées ?

IA répond que les situations sont entrées dans l'ordre.

3/ Lors du CSA du 9 septembre 2024, nous vous avons demandé sur quels moyens (départementaux ou ministériels) étaient pris le poste de référent harcèlement. Avez-vous une réponse à ce jour ?

IA répond qu'elle n'a toujours pas la réponse...

4/ Combien d'élèves en école élémentaire restent à ce jour sans accompagnement AESH ?

Réponse IEN ASH : 9. On gère la pénurie avec les PIAL et des redécoupages des prises en charge par les AESH. Priorité est faite aux accompagnements individuels.

5/ Les maîtres E et G RASED ne doivent plus intervenir dans les classes dédoublées REP ?

Confirmez-vous cette information ? Si oui pourriez-vous nous expliquer les raisons de ce choix ?

Réponse IEN TCS : indique que les maîtres E et G ont des priorités d'intervention mais qu'ils peuvent intervenir sur les classes dédoublées en REP si nécessaire.

Réponse FSU-SNUipp65 : Nous rappelons que les IEN peuvent fixer des priorités d'intervention mais ne doivent pas décider quels élèves doivent être pris en charge par les RASED. C'est leur métier d'évaluer les besoins des élèves et d'intervenir ou pas en fonction de leurs évaluations.

Réponse IEN ASH : En mars une réunion va réunir l'ensemble des RASED du département

6/ Les PE qui interviennent dans les collèges le mercredi matin dans le



cadre du pacte ne peuvent pas participer aux animations pédagogiques. Comment doivent-ils faire pour bénéficier de la formation continue ?

Pas de réponse claire des IEN si ce n'est que certain-es PE intervenant en collège le mercredi matin dans le cadre du PACTE ont pu assister à

certaines animations pédagogiques. Il semble que chaque IEN gère cette situation à sa manière sans une réelle coordination ni application uniforme.

Donc certains PE ne bénéficient pas des animations pédagogiques .

7/ PACTE :

Répartition des parts fonctionnelles sur la base des emplois notifiés : 225,5(600 l'année dernière)

a) Pourrions-nous avoir des informations sur la répartition des parts par missions :

Réponse :

23.5 Parts soutien en 6°
87.5 Parts soutien élèves en difficultés
59 parts école de la réussite
22,5 parts réalisation de projets
8.5 devoirs faits
19 EBEP il en reste 22 non utilisées

b) Répartition des briques par fonction

Réponse : pas de réponse

c) répartition des briques par genre

Réponse : pas de réponse:

8/ Pourriez-vous faire un point sur le lieu de répit ?

Réponse IEN ASH :

Dès le 3 mars le lieu de répit devrait accueillir 1 élève, peut-être 2. 1 élève est actuellement pris en charge par l'ESMS du château d'Urac. L'accueil de ces élèves s'accompagnerait de prises en charge CATTp.

Confirmez-vous qu' un élève qui y est accueilli peut bénéficier d'un moment avec l'enseignant-e de la classe dans laquelle il est inscrit uniquement si l'enseignant-e est volontaire pour se déplacer sur le lieu de répit?

Réponse IEN ASH : c'est sur la base du volontariat



9) Les RASED en plus de leurs missions participent aux pôles ressources et aux pôles ressources renforcés.

Pourriez-vous faire un état des lieux des RASED et de leur secteur d'intervention ?

Prévoyez-vous de compléter les personnels RASED sur le département ?

Réponse : pas de réponse

Autres questions :

1) Liste d'attente MDPH pour ESME

75 élèves en attente d'orientation en ESMS. Il existe enfin une liste qui s'appelle «VIA trajectoire ». Elle est gérée par l'ARS et accessible au ESMS. Elle est réalisée pour éviter les ESMS qui recrutent des élèves non pas en fonction de la liste d'attente et des besoins mais en fonction de leurs choix. Une sorte de tri effectué par les ESMS. Malheureusement l'Education Nationale n'a pas encore accès à cet outil.

2) Psychologues scolaires

Lors du CSA du 09/09 état des lieux des psychologues scolaires : Mme Simon sur le secteur de VVAM n'a pas renouvelé son contrat à VIC. C'est un temps plein non pourvu. Pour compenser cela des psychologues d'autres secteurs se déplacent ; L'IA souhaite recentrer la candidature des psychologues contractuels sur Tarbes afin d'augmenter l'attractivité.

3) DAR (Dispositif d'auto régulation)

Par ce dispositif il s'agit d'accompagner des élèves TSA capables de suivre les enseignements à temps plein dans une classe. Difficile de recruter car quand les élèves TSA, déjà inclus dans une classe réalisent des apprentissages et s'adaptent convenablement au groupe classe, pourquoi les parents les déplaceraient.

Nous soulignons notre stupéfaction : alors que des élèves TSA explosent dans de nombreuses classes on met en place un dispositif qui :
-a scolarisé 2 élèves cette année et en scolarisera 3 à la rentrée prochaine
-en moyen humain dispose d'un PE à temps plein et de 3 Educateurs spécialisés.

On marche sur la tête !

L'IEN ASH indique que le département pourrait bénéficier d'un poste UE autisme. En attente.

4) Formation continue

Elle est suspendue depuis début février à cause du manque de remplaçants.

5) Décharges pour les classes de 1 à 3 classes

Seulement 50% assurées pour l'instant.

6) Contractuels

Actuellement 4 contractuels pour le 1^{er} degré. Pas d'autorisation par le rectorat de recruter plus

7) Départs retraites



12 départs retraite prévus. 3 en 2024, 4 départs au premier semestre 2025 et 5 à partir de début juillet 2025.

8) RPI déconcentré avec direction unique

L'IA et ses services réfléchissent pour mettre en conformité. En effet les remplaçants par exemple doivent être localisés sur l'école dans lequel ils remplacent et non pas l'école de référence avec son identifiant. Problème aussi par rapport aux déplacements et assurances des personnels.